



Evry, le 23 mars 2020

Objet : Plan d'alerte et d'urgence pour les personnes âgées et/ou handicapées

Monsieur le Préfet,

Considérant que le confinement va durer plus longtemps qu'annoncé, l'UDR FO de l'Essonne vous saisit afin qu'une organisation soit mise en place dans notre département pour protéger les populations vulnérables et dans le même temps réclame l'équipement de protection individuelle et des mesures de protection pour les travailleurs de santé, les premiers intervenants, les personnels des EHPAD, des services à la personne et tous les intervenants de terrain subvenant aux besoins vitaux de la population : gants, masques chirurgicaux, FFP2 et FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, combinaisons, gel hydro alcoolique.

L'UDR-FO de l'Essonne, conformément à la loi n° 2004 demande expressément de mettre en place le plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées. Plan devant être activé en cas de risques exceptionnels. Nous insistons pour que ce plan prenne également en compte la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement ainsi que les sans domicile fixe.

Pour ce plan, arrêté par le Préfet et par le Président du Conseil départemental, nous souhaitons, pour les populations concernées

- qu'il leur soit demandé leurs besoins particuliers
- qu'il leur soit rappelé les gestes barrières,
- qu'ils soient invités à être vigilants dans leur confinement,
- qu'il leur soit communiqué un numéro de téléphone non surtaxé à appeler en cas d'urgence,
- qu'il leur soit proposé le portage à domicile des repas et/ou des médicaments.

Nous insistons également pour qu'ils aient un interlocuteur chargé de s'assurer de la continuité des soins dont ils ont éventuellement besoin.

Pour ce qui est des résidents en EHPAD, afin de briser tant soit peu l'isolement lié au confinement, nous souhaitons qu'une communication visio soit mise en place afin qu'ils aient un contact visuel avec leur famille ou leurs amis.

L'UDR-FO de l'Essonne attire votre attention sur le confinement. Nous pensons que ce n'est pas anodin de rester cloîtré chez soi. Nous comprenons la mesure et ne la remettons pas en cause. Pour autant nous craignons qu'elle ait des effets psychologiques, des angoisses, des inquiétudes. C'est pourquoi, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, nous souhaitons que les intervenants s'assurent que les personnes concernées ne manifestent pas d'effets psychologiques liés à leur isolement et si elles en ont qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour qu'elles soient accompagnées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations

le président
Daniel Rousseau

Pour l'UDR FO 91,
le secrétaire
Jacques Veillon

le trésorier
Jean Pétillon